

Protection des données et transparence

Bulletin d'information, n° 7, juin 2011

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence (PPDT) vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toute personne intéressée. Pour vous inscrire : ppdt@etat.ge.ch

Nouvelle version du site Internet du bureau des préposées :
www.ge.ch/ppdt

Nos activités

Agrément (vidéosurveillance)

Pose de caméras de vidéosurveillance sur le domaine public de la Ville de Carouge :
http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Agrement_VS_2011_I_004_Carouge_2011_05_09_V.pdf

Prise de position (protection des données)

La préposée suppléante a rendu une recommandation concernant l'accès d'un privé à un dossier détenu par le département de l'instruction publique et préconisé l'adoption de directives et de clauses statutaires ou contractuelles appropriées, permettant d'assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données qu'il traite ou fait traiter :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Recommandation_PD_2011_C_001_F_2011_05_30_anonymise_V.pdf

Fiche informative (protection des données)

Publication d'une note informative à l'attention des institutions sur la communication de données personnelles à une tierce personne de droit privé (LIPAD 39, al. 9 et 10) :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/Fiche_informative_sur%2039_al_9_et_10_et_annexes.pdf

Publications

Préposé fédéral à la protection des données

Transmission systématique de données médicales sous l'angle de la protection des données : seules les données absolument nécessaires peuvent être transmises aux assureurs :

<http://www.edoeb.admin.ch/themen/00574/01721/index.html?lang=fr>

Alex TÜRK *La Vie privée en péril. Des citoyens sous contrôle.* Ed. Odile Jacob, 2011

L'essor fulgurant des technologies numériques, conjugué à leur sophistication de plus en plus grande, les rend chaque jour plus intrusives pour l'intimité de chacun. Dénonçant cette dégradation des libertés individuelles, déjà entamée avec l'informatisation des fichiers, Alex Türk soulève ici des questions tout à fait nouvelles : peut-on échapper à ce traçage généralisé, alors qu'on parle d'« informatique ambiante » ? Au nom de la sécurité, ne sacrifie-t-on pas trop facilement la vie privée ? Que faire pour préparer nos enfants à l'exercice de leurs libertés fondamentales dans la société numérique ? Enfin, ce mouvement est-il irréversible ou avons-nous encore les moyens de l'encadrer ? :

<http://www.odilejacob.fr/0207/2973/Vie-priv%C3%A9e-en-p%C3%A9ril.html#2973>

Actualités de la CNIL- Commission nationale de l'informatique et des libertés (France)

- Surfer sur Internet, ça laisse des traces : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/surfer-sur-internet-ca-laisse-des-traces-faites-en-lexperience>. Faites-en l'édifiante expérience : <http://www.cnil.fr/vos-libertes/vos-traces>
- Le 12 mai 2011, la CNIL a autorisé pour la première fois le recours à un dispositif biométrique reposant sur la reconnaissance combinée de l'empreinte digitale et du réseau veineux des doigts de la main. Ce système est utilisé pour contrôler l'accès aux locaux sur les lieux de travail : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/premiere-autorisation-pour-un-dispositif-biometrique-multimodal>
- Les principales associations européennes de protection des données soulignent l'apport des correspondants informatique et libertés (CIL) [Ndlr : équivalent du responsable LIPAD]. Elles souhaitent qu'à l'occasion de la révision de la directive sur la protection des données, le rôle des CIL soit renforcé et harmonisé à l'échelle européenne : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/les-associations-europeennes-de-protection-des-donnees-favorables-a-un-renforcement-des-cil>
- Des établissements scolaires sont mis en demeure de modifier leurs dispositifs de vidéosurveillance jugés excessifs : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/des-etablissements-scolaires-sont-mis-en-demeure-de-modifier-leurs-dispositifs-de-videosurveillance>

Conférences, formations et séminaires

Première journée suisse du principe de la transparence dans l'administration

Berne, mercredi 31 août 2011 : A l'occasion du cinquième anniversaire de la loi fédérale sur la transparence, le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence organise la première Journée suisse du principe de la transparence dans l'administration. Des orateurs des domaines de la recherche, des médias et de l'administration feront le bilan des cinq ans de loi sur la transparence et présenteront leur vision d'une administration transparente. Inscription jusqu'au 6 juillet 2011 : <http://www.edoeb.admin.ch/aktuell/01174/01694/index.html?lang=fr>

Important

Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettrons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.

Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : ppdt@etat.ge.ch

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : ppdt@etat.ge.ch